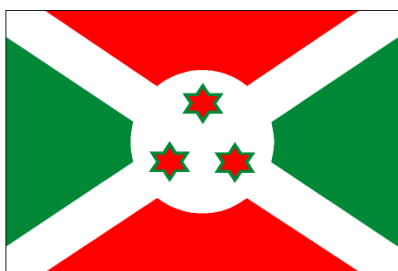


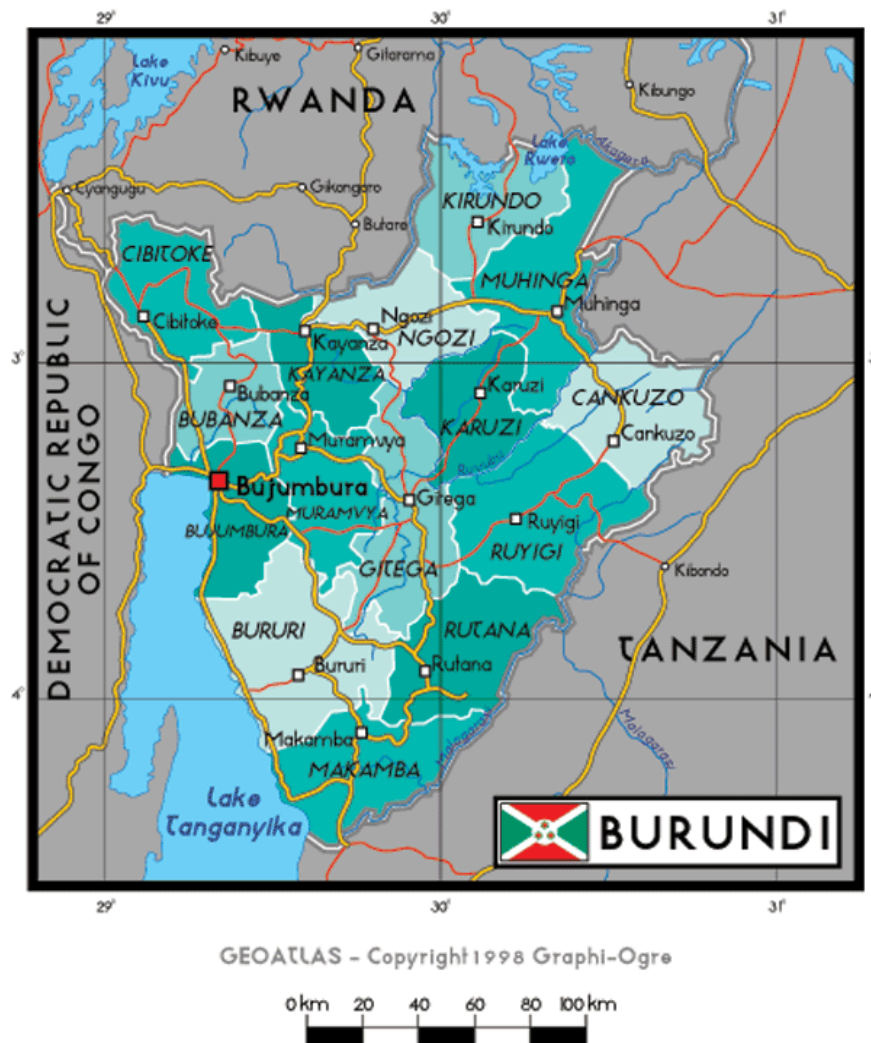
Jumelage Moutier-Buhinyuza

Rapport rédigé par la sous-commission Burundi
sous l'égide de la Commission municipale de
Coopération.



Présentation de l'Association

En 1982, quelques Burundais (Hutu et Tutsi) de la société civile et quelques Suisses ayant séjourné au Burundi décidèrent de créer l'Association des Amitiés Burundi-Suisse. Il fut décidé que le siège de l'association serait à Moutier, deux des membres fondateurs, un Burundais et un Suisse, résidant dans cette ville. Les membres fondateurs venaient de divers cantons en Suisse Romande et Suisse Alémanique (Valais, Genève, Neuchâtel, Berne, Bâle et Zurich). Les objectifs de l'association sont de favoriser les échanges socio-culturels et économiques entre les deux pays dont la taille et la géographie se ressemblent étrangement. Actuellement, l'association compte environ 150 membres et a de nombreuses actions concrètes à son actif malgré ses moyens relatifs. Buhinyuza est situé sur la route de Muyinga – Cankuzo à hauteur du 3^{ème} parallèle



Actions concrètes réalisées

Jumelage entre la Commune de Moutier et la Commune de Buhinyuza (Burundi)

Dès la création de l'Association des Amitiés Burundi-Suisse, les membres fondateurs décidèrent de marquer l'événement par un geste fort d'Amitié et de Solidarité entre la Suisse et le Burundi.

Ce geste fut la décision de jumeler la Commune de Moutier avec la Commune de Buhinyuza (Nord-est du Burundi).

Le choix de la commune à jumeler au Burundi ne fut pas aisé. En effet, une délégation de la Commune de Moutier se rendit, à ses propres frais, au Burundi à la recherche d'une commune à jumeler avec Moutier. Un travail de prospection fut réalisé auprès de plusieurs communes du Sud du Burundi. Suite à cela, la délégation décida qu'il valait mieux orienter le jumelage vers la commune du ressortissant Burundais résidant à Moutier, à savoir la Commune de Buhinyuza.

VILLE DE



ARRETE DU CONSEIL DE VILLE

No. 513.....

Du : ..26.avril.1993.....

MOUTIER

Concerne : **ARRETE DU CONSEIL DE VILLE CONCERNANT LE JUMELAGE ENTRE LA COMMUNE DE BUHINYUZA (BURUNDI) ET LA COMMUNE DE MOUTIER**

Le Conseil de Ville de la Commune municipale de Moutier

- vu le postulat accepté par le Conseil de Ville en date du 26 octobre 1992;
- vu le préavis de la Commission de la coopération (sous-Commission Burundi);
- sur proposition du Conseil municipal;

a r r ê t e :

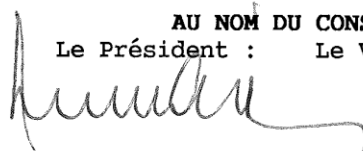
Art. 1 : Le principe du jumelage entre les Communes de Buhinyuza (Burundi) et Moutier est voté.

Art. 2 : Le Conseil municipal est chargé de l'exécution du présent arrêté en définissant, notamment, une politique de coopération avec Buhinyuza.

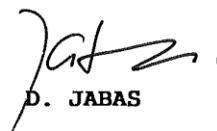
Moutier, le 26 avril 1993

AU NOM DU CONSEIL DE VILLE

Le Président : Le Vice-Chancelier e.r. :



C. VAQUIN



D. JABAS

Construction de fours-tunnels

Une délégation de la Commune de Moutier se rendit à nouveau au Burundi, toujours à leurs propres frais, pour faire connaissance avec les autorités de la Commune de Buhinyuza, leur présenter le projet de jumelage et évaluer leurs besoins.

La délégation fut chaleureusement accueillie aussi bien par les autorités provinciales, communales que par la population. Après divers échanges entre la délégation et les autorités communales de Buhinyuza, il fut décidé de financer dans un premier temps la construction de «fours tunnels» pour la fabrication des briques et des tuiles. Ainsi, la population pourrait avoir une maison en «dur».



Commission de jumelage

A son retour, la délégation remet un rapport aux autorités de la Commune de Moutier. Pour coordonner tous ces échanges, une «Commission de jumelage» fut créée au sein de la Municipalité.

Aide aux déplacés

Malheureusement, la guerre qui éclate au Burundi en 1993 oblige la Commission de jumelage de geler le projet des «fours tunnels» pour parer au plus pressé. C'est ainsi qu'il est décidé de venir en aide aux victimes de la guerre, rassemblées dans un camp de déplacés de la Commune de Buhinyuza.

Dans un premier temps, le Président de la Commission de jumelage, ressortissant de la Commune de Buhinyuza, se rendit sur le terrain pour évaluer la situation des déplacés. Il leur remet une aide alimentaire d'urgence, octroyée par la Commune de Moutier.

A son retour, il fit un rapport à l'intention des autorités municipales de Moutier. Pour une meilleure efficacité de l'aide, il fut décidé de collaborer sur le terrain avec l'association des ressortissants de la Commune de Buhinyuza, notre partenaire sur le terrain.

Le besoin le plus urgent dans ce camp de déplacés concernait surtout les enfants. Il fallait à tout prix leur permettre de retourner à l'école et les protéger de l'enrôlement forcé au sein des rebelles.

C'est pourquoi le Président de la Commission de jumelage se rendit de nouveau au Burundi en pleine guerre. Escorté par des militaires, il put remettre un kit complet scolaire à 300 enfants du camp des déplacés.

Historique succinct des activités 2000 - 2018

Afin ne pas alourdir inutilement la présente plaquette, il est renoncé à établir un historique exhaustif des relations Burundi-Suisse antérieures à l'année 2000. Pour les personnes intéressées, une documentation complète est archivée à la Chancellerie municipale à Moutier.

Un ouvrage très détaillé « Burundi, Génocide d'octobre 1993 » édité en mai 1996 par « des associations de la société civile dénoncent » figure au dossier, ainsi que l'ouvrage du Dr G. Horton « de la maladie vers la santé » édité en 1997.



2000 Un embargo international frappe le Burundi : situation politique instable, perte des personnes de confiance sur place. CHF 4'000.- versés à l'Association Solidarité Femmes du Burundi (ASFB), en faveur des orphelins, veuves, enfants de la rue. Au niveau prévôtois, à noter également que chaque année, en collaboration avec l'Association des amitiés Burundi-Suisse (AABS), une fête africaine est mise sur pied, avec la projection d'un film et une partie festive avec repas et boissons. Les bénéfices intégraux sont bien entendu versés en faveur de nos actions au Burundi.

2001 Malgré la signature des Accords d'Arusha le 28.08.2000, sous la houlette de Nelson Mandela, le Burundi est déchiré par la guerre civile. Le 01.11.2001, élection d'un gouvernement de transition partagé entre présidents hutu et tutsi. La situation économique du pays est catastrophique, les communications impossibles. Le soutien financier à ASFB continue. Tenue d'un stand à la Braderie prévôtoise, avec la sous-commission Roumanie.

2002 La situation ne s'améliore pas au Burundi. Il n'y a plus d'accès possible à Buhinyuza. Dévaluation de la monnaie. CHF 10'000.- versés à la caisse d'entraide sociale Dufashanye (aide pour 165 enfants déplacés de Buhinyuza à Bujumbura pour matériel scolaire, uniformes, soins de santé, frais d'écolage, pension). Le 14 septembre, première édition de la fête de la coopération avec Nova Friburgo et les sous-commissions municipales Roumanie et Burundi. Gros succès populaire et financier avec des groupes musicaux du Brésil, de Roumanie et du Burundi.

2003 Nouveau président hutu pour 18 mois, Domitien Ndayizeye succède à Pierre Buyoya, tutsi. Le front de guerre se calme quelque peu, les rebelles sont encore en action. Le blocus économique est levé, mais l'aide internationale, liée aux accords d'Arusha, est toujours coupée. 2'000 USD versés en faveur de ASFB. Accueil à Moutier d'Antoine Gatoto,

directeur d'Air Burundi, notre homme de confiance au Burundi. Stand Braderie avec les sous-commissions Burundi et Roumanie.

2004 2'800 USD sont versés à ASFB et 2'300 USD pour aider 15 universitaires. 10'000 USD sont versés en faveur de la construction d'un four tunnel. Une dernière tranche de 5'000 USD sera encore versée en février 2005 pour cette action, sur la base de documents très précis fournis par le Conseil communal. Le 18 septembre, soirée de la coopération avec Enid Maurer et son groupe de danse. La construction du four tunnel avance et la fabrication de briques et de tuiles, en vue de reconstruire en dur les maisons détruites par la guerre, peut donc commencer et permettre aux habitants de Buhinyuza de réintégrer un domicile fixe après des années de déracinement.



2005 2'500 USD libérés en faveur d'ASFB. Famine persistante dans les provinces du Kirundo et Muyinga. Vaste appel de fonds auprès des organisations humanitaires suisses et des ONG, malheureusement pas couronnée de succès. Elections nationales : situation stable et calme dans le pays. Première Braderie avec bar à caïpirinha avec Nova Friburgo (Brésil), Roumanie et Burundi. Bénéfices en hausse, même s'ils sont partagés en trois parts égales.

2006 Le 23 septembre : soirée de la coopération avec Lionel Loueke Quartet (10'000.- de bénéfice). Gros succès populaire. Suppression des 3'000.- au budget de la Municipalité. 6'000 USD en faveur de Twinagure (caisse d'entraide sociale qui a pris le relais d'ASFB) et 1'000 USD pour la réparation du four tunnel mis à mal par les intempéries. Il a parfaitement fonctionné pendant 6 mois et a permis la fabrication de 500'000 tuiles, assurant la couverture d'un millier de maisons et occupant 20 personnes.

2007 Les travaux de remise en état du four sont terminés. On suggère qu'une partie des bénéfices de la commercialisation devraient être affectés à un fonds pour permettre de procéder aux rénovations et futurs investissements. 3'000 USD sont versés à ASFB. Grave sécheresse provoquant la famine. De bonnes nouvelles nous parviennent de Twinagure. 2^{ème} Braderie caïpirinha à deux partenaires (Nova Friburgo a renoncé) ; 4'000 portions servies à 5.-, bénéfice 13'000.-. Désiré NTISINZIRA se rend sur place en fin d'année.

2008 01.11. : Désiré NTISINZIRA succède à Juvenal NDUWIMFURA à la présidence de la sous-commission. ASFB a été contrainte de fermer ses structures d'accueil pour des raisons économiques et de personnel. Sur place, Désiré a constaté que le four tunnel n'était pas fonctionnel à



100 %. Sur la base du rapport de Désiré, il est décidé de travailler désormais avec l'association ADEBU (Association pour le Développement de la commune de Buhinyuza) et qui compte dans ses rangs d'anciens membres de Twinagure. Dans le courant de l'automne, Juvenal se rend au pays. Il rencontre l'administratrice de la commune et visite le four tunnel qui fonctionne. Avec le gouverneur de la province de Muyinga, les administrateurs de Twinagure et l'administratrice de Buhinyuza, il est mis au point une collaboration entre ADEBU et Twinagure avec ouverture d'un compte avec signature collective à deux pour éviter les dysfonctionnements. Ils

sont informés que, pour l'instant, l'aide de Moutier est gelée. Situation générale au Burundi : le discours ethnique est dépassé, mais échéances électorales (élections 2010) échauffent déjà les esprits. Une coalition hutu-tutsie s'est mise en place. Misère terrible dans le pays, mais nos moyens sont malheureusement limités.

2009 Année calme due à notre situation financière précaire. Impossibilité de prévoir des investissements conséquents. Pourtant, sur le terrain, les besoins sont bel et bien présents et urgents. Il est question de relancer l'action pour les enfants orphelins. 3^{ème} Braderie caïpirinha : résultat encourageant (bénéfice 8'000.-), malgré de gros investissements en infrastructures.

2010 A la suite du dépôt d'une motion de M. Roland Mérellat, acceptée par le CV, rétablissement, dès le budget ordinaire 2011, des 3'000.- de subvention annuelle. Le 30 octobre, soirée de la coopération avec la participation de neuf tambourinaires venus tout spécialement pour l'occasion. Le lendemain, production à Porrentruy. Edition de gravures originales d'Umberto Maggioni, mises en vente pour couvrir les frais conséquents de la soirée. Succès financier très mitigé (balance négative 6'000.-). AABS a trouvé une solution pour les orphelins et 5'000.- ont été versés. Les élections nationales ont eu lieu et ont consolidé la situation générale du pays. Il est décidé qu'une délégation partira au Burundi le 26.12.

2011 L'événement majeur de cette année 2011 a été, sans conteste, l'expédition d'une délégation au Burundi et au Rwanda. Formée

de Me Philippe DEGOUMOIS, Françoise MEIER, Désiré NTISINZIRA, Chantal et Roland MERILLAT, Claire et Jean-Pierre MAITRE, la délégation a quitté la Suisse le 26 décembre. Transitant par Bruxelles, elle est arrivée à l'aéroport de Bujumbura et accueillie par Juvenal NDUWIMFURA. Après une nuit réparatrice au bord du lac Tanganyika, le 27 a été consacré à des visites de la capitale et de la campagne montagneuse avec quelques incidents mécaniques à la clé.

Le 28, la délégation est reçue par le Ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Jean-Jacques NYENIMIGABO et la rencontre fait la une de la presse burundaise. L'après-midi est consacré à une visite à l'Association nationale de soutien aux séropositifs et malades du sida (ANSS), dirigée par Mme Jeanne GAPIYA, elle-même infectée par son mari. Le dispensaire est en activité et nous avons la chance d'assister à une consultation et de rencontrer des jeunes homosexuels. Lors du dialogue, des témoignages poignants sont apportés par ces personnes des deux sexes. La société civile burundaise rejette encore les homosexuels, bien que la loi pénale ait été refusée par le Parlement. Ils vivent des situations très difficiles. Toute la délégation est très ébranlée par cette visite. Nous déciderons en fin de journée de verser un montant de CHF 3'000.- en faveur de ANSS.

Le 29, nous longeons le lac Tanganyika et nous nous arrêtons auprès du monument qui marque le lieu de rencontre entre l'explorateur Stanley et le Dr Livingstone. Le soir, nous sommes invités à la table de Béatrice BISUMBUKUBOKO, amie de longue date de Philippe.



Le soir du 30, nous sommes invités par la belle-famille de Désiré, Laurent SHAYAYE, qui va prendre en main l'opération « orphelins de la Commune de Buhinyuza ».

Le 31, une table est réservée au restaurant du lac Tanganyika pour passer le cap de la nouvelle année. Un mariage y est célébré entre une ressortissante burundaise et un citoyen suisse. Une vingtaine de tambourinaires animent la cérémonie, à notre plus grand plaisir. Le repas-buffet est excellent et l'animation musicale assurée par un orchestre. Le premier de l'an est tranquille ; les quatre hommes de la délégation en profitent pour organiser une séance de travail. Il est décidé, notamment, de confier le suivi de nos projets à deux personnes de toute confiance, Sandra SHIBURA et Olivier MUHIRWA.

Le 2, départ de Bujumbura pour Muyinga, 4 heures de route avec deux véhicules (jeep tout terrain). Découverte, sous la pluie, de l'intérieur du

pays. Nous arrivons à l'Evêché pour la nuitée, dans des chambres spartiates, sans eau courante (ou si peu...). En chemin, visite du musée de Gitega où nous pouvons voir une photo du père de notre chauffeur Olivier, qui était représentant juridictionnel de la région de Buhinyuza.

Le 3, grand départ pour notre commune de Buhinyuza. 35 km effectuées en 2½ heures, sur des chemins à peine carrossables. Et nous voici arrivés et reçus par l'administratrice communale, Fleurette DUKUNDANE, dans son bureau rudimentaire. Elle-même est accompagnée par trois conseillers municipaux et du comptable. Nous allons ensemble visiter le four tunnel, construit grâce à notre apport financier. Il fonctionne et démonstration en est faite. Les commandes ne sont hélas pas suffisantes pour qu'il tourne à plein régime et le responsable déplore un peu le manque de communication entre les autorités politiques et lui. On constate que la construction d'un deuxième four-tunnel est superflue. De retour à l'administration, plusieurs projets futurs sont abordés : construction de six classes d'école, raccordement internet (qui sera assuré par Olivier et Sandra), reforestation (5 arbres plantés pour un arbre brûlé au four-tunnel). La réunion se termine par le verre de l'amitié, la bière locale Primus, au bar restaurant Le Chalumeau (!). La rentrée sur Muyinga se fait en partie de nuit sur la piste toujours autant défoncée. La soirée et la nuit se passent à l'Evêché.



Le 4, nous prenons la route pour le Rwanda, avec un passage de douane sans grande difficulté. En route, nous visitons le magnifique musée de Butare. Charlotte CANDOLFI nous attend à Kigali et nous logeons à l'Hôtel Select, dans les hauts de la ville.

Le 5, visite de la capitale Kigali, en particulier le mémorial qui a été construit en souvenir du génocide subi par les Tutsis et Hutus modérés. Beaucoup d'émotion à la vue de ces terribles images. A la sortie du musée, nous apprenons le brutal décès de Jean-Christophe MATATA, chanteur et ami de Philippe. Le soir, nous sommes reçus par la famille RUTANGA, dont deux filles sont domiciliées à Moutier. En cours de soirée, Louise-Marie ZWAHLEN nous rejoint ; elle accompagnera Chantal et Roland à Giseniy où se situe l'orphelinat que l'association Asurwe soutient. Le reste de la troupe loge dans un magnifique hôtel de Kibuye au bord du lac Kivu, construit tout en bois par une ressortissante belge, loin de tout, mais d'un luxe presque indécent. Nous y passons deux nuits, puis retour à Kigali.

Le 6, visite de la capitale Kigali, en particulier le mémorial qui a été construit en souvenir du génocide subi par les Tutsis et Hutus modérés. Beaucoup d'émotion à la vue de ces terribles images. A la sortie du musée, nous apprenons le brutal décès de Jean-Christophe MATATA, chanteur et ami de Philippe. Le soir, nous sommes reçus par la famille RUTANGA, dont deux filles sont domiciliées à Moutier. En cours de soirée, Louise-Marie ZWAHLEN nous rejoint ; elle accompagnera Chantal et Roland à Giseniy où se situe l'orphelinat que l'association Asurwe soutient. Le reste de la troupe loge dans un magnifique hôtel de Kibuye au bord du lac Kivu, construit tout en bois par une ressortissante belge, loin de tout, mais d'un luxe presque indécent. Nous y passons deux nuits, puis retour à Kigali.

La journée du 10 est consacrée à différents achats (artisanat) et le soir, à 18.00 heures, nous sommes à l'aéroport de Kigali. Via Nairobi et

Bruxelles, nous sommes de retour à Genève le lendemain à 14.00 heures. Trois valises manquent à l'appel ; elles seront récupérées plus tard.

Les participants à ce voyage exceptionnel en garderont un souvenir particulièrement enrichissant. Il faut souligner que tous les participants ont supporté eux-mêmes tous les frais découlant de ce voyage. Une conférence de presse, largement relatée dans les médias régionaux, a eu lieu à la fin du mois de mars.

Ensuite, dans le cadre de la Foire aux saveurs, sur une idée de M. Philippe Monnerat, directeur du Forum de l'Arc, une opération « plaques de chocolat » a été initiée. Avec la précieuse et bénévole collaboration d'un artiste et d'artisans de la région prévôtoise (MM. Umberto Maggioni, Jean-Pierre Monnier, Denis et Thomas Roos et Roger Veya), près de 500 plaques de chocolat ont été confectionnées et écoulées, du 20 au 22 mai, sur le stand tenu par les membres des sous-commissions Burundi, Roumanie et de l'association Asurwe. Cette action a permis de redistribuer près de CHF 1'700.- à chacun des trois organismes.

Braderie prévôtoise : la 21^{ème} édition a vu une nouvelle participation de notre part à la fameuse et très prisée guinguette « caïpirinha », les 26, 27 et 28 août. Un engagement exceptionnel (trois jours et trois nuits...) a permis la vente de plus de 3'500 portions de boisson brésilienne avec, à la clé, un bénéfice net de CHF 11'710.- qui ont été partagés entre les deux sous-commissions. Merci à tous les bénévoles pour cette disponibilité et félicitations pour ce brillant résultat.



2012 Nous avons la ferme volonté de poursuivre nos activités au Burundi. Nous profitons de ce rapport pour vous informer qu'il vous est possible de soutenir nos actions humanitaires sur la terre africaine en versant un don sur le CCP communal 25-408-3, compte Burundi 2006.09. La totalité des fonds récoltés est reversée au Burundi. Merci de votre précieux soutien qui a permis d'acheminer plus de CHF 8'000.- au Burundi

en 2011. Les projets en vue pour ces prochaines années méritent un total soutien du public et des membres de la sous-commission.

2013 Les membres de la sous-commission continuent à tenir des séances de travail régulières et restent en contact avec les répondants burundais. Deux séances sont consacrées à la préparation de la 22^{ème} Braderie prévôtoise qui aura lieu les 23, 24 et 25 août 2013. Un appel est d'ores et déjà lancé à tous nos bénévoles pour la tenue de la guinguette. Fin décembre, Désiré s'est rendu au Burundi afin de parler de la situation politico-sociale culturelle de la commune, ainsi que du jumelage. Les membres de la sous-commission ont également accepté une entrée en matière pour une participation financière à la construction de 3 classes d'apprentissage au village de Nyarunazi.

2014 Participation à la Fête de la Solidarité à Porrentruy le 7 juin. Participation de Désiré à un atelier « gestion de projet » organisé par la FICD. Nous recevons en fin d'année la lettre de démission de Philippe Degoumois, pilier de notre sous-commission, qui met tout le monde en émoi. Le projet de construction des 3 classes est suspendu étant donné que le souci majeur des habitants de Nyarunazi est actuellement le manque d'eau.

2015 Début février, une lettre de profonds remerciements est envoyée à Philippe Degoumois. Participation à la 23^e Braderie prévôtoise qui a eu lieu les 28, 29 et 30 août 2015. La situation politique est toujours très critique au Burundi.

2016 Participation de Désiré à la 31^e session des Droits de l'Homme à Genève, le 22 mars. Participation à la Fête des communautés le 28 mai. Organisation d'une grande fête africaine à la Sociét'halle à Moutier le samedi 1^{er} octobre avec participation des tambourinaires du Burundi et repas africain au programme. Versement d'un montant de Fr. 5'000.- à titre de don à l'association Ak'Iwacu, représentée par Mme Lydia Irambona, qui s'occupe de réfugiés burundais au Rwanda.



2017 Participation à la Fête de la Solidarité le 27 juin au collège de Delémont. Pique-nique des communautés étrangères le 1^{er} juillet à la buvette du FC Moutier. Participation à la 24^e Braderie prévôtoise qui a eu lieu les 25, 26 et 27 août 2017. Participation de Désiré à la 36^e session du Conseil des Droits de l'homme à Genève, les 18 et 19 septembre 2017, en vue de la présentation du rapport des experts des Nations Unies sur le Burundi. Prise de contact avec Mme Chantal Mutamuriza, représentante de l'ONG « Light for All », en vue de l'aider pour son projet de soutien aux enfants burundais réfugiés en Ouganda.

2018 25 ans de jumelage. En effet, c'est le 26 avril 1993 que le Conseil de Ville a accepté le jumelage entre les communes de Moutier et Buhinyuza au Burundi. Collaboration avec le Conseil des parents des écoles primaires de Moutier et mise à disposition de 5 personnes pour participer au Service des patrouilleurs scolaires en ville de Moutier. 1^{er} septembre, participation à la Fête des Communautés organisée cette année dans le cadre de la Fête de la Vieille Ville. Participation à Moutier-Expo du 7 au 11 novembre avec présentation du projet de Mme Chantal Mutamuriza « Light for all » (scolarisation d'enfants burundais réfugiés en Ouganda).

Désiré NTISINZIRA, président de la sous-commission Burundi

Au Burundi, on le surnomme « Le Suisse », et à Moutier « Le Burundais », ou plus simplement Désiré, car Ntisinzira, son nom, est un peu coriace à prononcer.

Né au Burundi en 1968, Désiré s'est réfugié en Suisse en 1995 à la suite du génocide qui a déchiré son pays. Une année plus tard, il s'installait à Moutier, qu'il n'a plus quitté.



Comme il n'est pas du genre à vivre en marge de la société, cet employé de Verres Industriels participe activement à la vie prévôtoise. La deuxième équipe du FC Moutier a pu compter sur ses talents, et Désiré s'est surtout engagé dans les relations entre Africains et Suisses. Il est la cheville ouvrière des dernières Fêtes africaines, qui ont lieu chaque été sur le parvis du Clos, retrousse ses manches à la Braderie pour la même cause, et préside depuis dix ans l'Association des Amitiés Burundi-Suisse.

Il a organisé un voyage au Burundi en 2011 pour une délégation de la Commission prévôtoise de coopération, qui apporte son aide à ce pays.

Sources de financement de la sous-commission Burundi

La Municipalité de Moutier alloue à la Commission de jumelage une contribution d'encouragement annuelle de CHF 2'000.-.

La Commission de jumelage organise des activités génératrices de recettes, comme :

- Fête en collaboration avec le Cinoche
- Braderie (stand commun Burundi-Roumanie)
- Fête de la Coopération
- Fête des communautés
- Organisation de fêtes et concerts
- Campagnes de dons et sponsoring
- Autres actions



